

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

lier concernant la dette et répondre à ses besoins financiers.

Ce projet de loi s'inscrit dans le contexte des efforts incessants déployés par le gouvernement pour résoudre le problème de l'énorme dette publique du Canada. D'abord, examinons le problème.

La triste vérité, c'est que l'intérêt de la dette publique est de loin supérieure à l'ensemble du déficit prévu pour cette année. L'intérêt de la dette est évaluée à plus de 39 milliards de dollars. Le déficit sera de 30,5 milliards de dollars.

N'était de l'intérêt que nous versons chaque année pour la dette publique, le Canada aurait un excédent appréciable cette année au lieu d'un déficit. Nous avons un grave problème sur les bras parce que, d'une année à l'autre, de gouvernement en gouvernement, les déficits annuels se sont accumulés jusqu'à créer cette montagne de dettes.

Il y a quatre ans, lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir, la dette avait déjà atteint 200 milliards de dollars et augmentait au rythme alarmant de presque 24 p. 100 par année.

Depuis, sous la direction du ministre des Finances (M. Wilson), le gouvernement s'est attaqué au problème de la dette. Nous avons pris des mesures pour enrayer la croissance des dépenses de programmes et pour accroître les recettes. Nous avons conçu des politiques économiques propres à revitaliser le secteur privé et à encourager la croissance économique.

Résultat: le déficit annuel a été réduit de plus de 38 milliards de dollars en 1984-1985 à moins de 29 milliards de dollars en 1988-1989. Nos besoins financiers sont passés de 30 milliards de dollars à 22 milliards de dollars au cours de la même période. Nous avons ramené le taux de croissance de la dette à 9,9 p. 100. C'était la première fois depuis 15 ans que le taux de croissance de la dette était inférieur à 10 p. 100.

**M. Milliken:** C'est ridicule, et vous le savez.

**M. McDermid:** Ce n'est pas ridicule. Le député est un peu irritable pour un lundi matin. Le député de Kingston doit encore sentir les effets du dîner de la tribune de la presse de vendredi soir.

• (1130)

**Une voix:** De samedi.

**M. McDermid:** Ou de samedi soir. Vous voyez, j'en sens réellement les effets.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Avez-vous attrapé un coup de soleil?

**M. McDermid:** Oui, un coup de soleil qui me fait un mal du diable, si vous voulez savoir la vérité.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McDermid:** En dépit de nos progrès, madame la Présidente, on ne peut constater qu'un mouvement à la hausse de la dette, qui s'élève maintenant à plus de 320 milliards de dollars. Elle est plus de vingt fois supérieure à ce qu'elle était au milieu des années soixante-dix, lorsqu'elle a commencé à augmenter plus rapidement que le revenu national.

Les intérêts ont augmenté de près de 50 p. 100, passant de 22 milliards de dollars en 1984-1985 à 39 milliards cette année. La question est de savoir ici si c'est la poule qui vient avant l'oeuf. D'une part, la seule façon de contrôler la dette est de réduire le déficit et, d'autre part, la hausse constante du montant de la dette et des intérêts plus élevés sur la dette publique a pour effet de limiter le montant de réduction du déficit que nous pouvons atteindre. Des niveaux de dette élevés et croissants rendent la situation financière du gouvernement vulnérable aux taux d'intérêt, qui ont augmenté au cours de la dernière année à cause des pressions inflationnistes. La hausse des taux d'intérêt a considérablement accru les paiements d'intérêts sur la dette publique; on s'attend qu'ils se chiffreront cette année à 6,4 milliards de dollars de plus que le montant prévu en février 1988.

Le budget s'attaque de front à ce défi en instituant des mesures pour réduire encore les dépenses et pour augmenter les recettes. Grâce au budget, le gouvernement construit sur l'avenir au lieu d'emprunter sur des espérances.

La limitation de la dette diminue le fardeau imposé aux futures générations. Elle donne au gouvernement une plus grande souplesse pour répondre aux besoins prioritaires. Elle permet un meilleur équilibre de la politique fiscale et monétaire et nous place dans une situation où l'on peut espérer une croissance économique soutenue, des pressions inflationnistes réduites, des taux d'intérêt plus bas, des frais inférieurs de service de la dette et même des déficits plus bas. Elle garantit un meilleur avenir et un niveau de vie plus élevé pour tous les Canadiens.

Du fait des mesures contenues dans ce budget, la dette publique, en pourcentage de notre revenu national, se stabilisera l'an prochain et baissera, à moyen terme, pour la première fois depuis 1974-1975. On prévoit qu'en 1993-1994 nos besoins financiers ne seront que de 3 milliards.

Le gouvernement a prouvé, madame la Présidente, qu'il était résolu à s'attaquer à la dette. C'est un énorme défi à long terme qui exigera des efforts de tous les Canadiens pendant de nombreuses années.